

« ACT & LEX » NOTAIRES / NOTARISSEN
SRL / BV - TVA // TVA/BTW BE 0778.859.817
Avenue Eugène Plaskylaan 144/1- 1030 Bruxelles / Brussel
tel + 32.(0)2.734.50.85 - fax + 32.(0)2.734.53.39 - info@act-lex.be

I-Not/160340/GR

Bur. Séc. Jur. **Bruxelles 2**

E-REG KC / PC le

CAHIER SPECIAL DES CHARGES COMPLÉMENTAIRE

R.22248

DR ENR : 50 €

DE : 50 €

Annexe : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Le seize décembre.

Michel de Frésart, Notaire associé à la résidence de Schaerbeek, membre de l'association ACT & LEX ayant son siège à 1030 Schaerbeek, Avenue Eugène Plasky, 144/1, procède à l'établissement des conditions complémentaires de vente de la vente online sur biddit.be du bien ci-après décrit et ce, à la requête et en présence de :

Ci-après dénommés ensemble « **le vendeur** ».

A. Déclarations préalables

Le vendeur déclare que, pour le cas où elles seraient contraires, les conditions et déclarations ci-après reprises viennent compléter et remplacer les conditions et déclarations reprises dans le cahier des charges dressé par le Notaire Michel de Frésart, à Schaerbeek, en date du 7 novembre 2024, relativement au bien suivant :

Commune d'Anderlecht – Sixième division :

Une maison d'habitation, sur et avec terrain, sise **Rue du Savoir, 3** cadastrée, selon titre, section D numéro 131/P/4 pour une superficie d'un are vingt-quatre centiares (1a 24ca) et, selon extrait récent de matrice cadastrale, section D numéro 0131P4P0000 pour la même superficie.

Revenu cadastral non-indexé : 719 €.

B. Conditions spéciales de vente adaptées

Début et clôture des enchères

Le jour et l'heure du début des enchères est le **mercredi 19 mars 2025 à 14 heures**.

Le jour et l'heure de la clôture des enchères est le **jeudi 27 mars 2025 à 14 heures** sous réserve d'éventuelles prolongations conformément à l'article 9 des conditions générales en raison du sablier et/ou d'une panne de la plateforme d'enchères.

Jour et heure de signature du procès-verbal d'adjudication

Sauf instruction contraire du Notaire et sauf retrait du bien de la vente, le procès-verbal d'adjudication sera signé en l'étude du Notaire soussigné le **lundi 31 mars 2025 à 13.30**.

Visites

Le bien pourra être visité par les candidats-acquéreurs les mercredis 5,12,19 et 26 mars 2025 de 10 à 12 heures et les samedis 1, 8, 15 et 22 mars 2025 de 11 heures 30 à 13 heures 30.

Le Notaire se réserve le droit d'organiser des visites supplémentaires et/ou de modifier les



horaires de visite dans l'intérêt de la vente.

Dispositions administratives

- Etat du sol

Le Notaire soussigné informe les amateurs du contenu de l'attestation du sol délivrée par Bruxelles Environnement le **2 décembre 2024**. Cette attestation, mentionnant les informations détaillées de l'inventaire de l'état du sol relatives à la parcelle sur laquelle est érigé le bien vendu, stipule littéralement ce qui suit : « *La parcelle n'est actuellement pas inscrite dans l'inventaire de l'état du sol* ».

L'adjudicataire recevra une copie de l'attestation du sol.

Le vendeur déclare qu'il ne détient pas d'information supplémentaire susceptible de modifier le contenu de cette attestation et précise, notamment après avoir pris connaissance de la liste des activités à risque au sens de l'Ordonnance, qu'à sa connaissance, aucune de ces activités n'est ou n'a été exercée dans le bien vendu.

Confirmation de l'identité

Conformément à la loi hypothécaire et à la loi organique sur le notariat, le Notaire soussigné certifie, au vu des cartes d'identité des personnes physiques, l'exactitude de leurs noms, prénoms, lieux et dates de naissance, tels qu'ils sont énoncés ci-dessus et au vu de leur publication au Moniteur belge, l'exactitude de la dénomination, de la date de constitution et du siège social des sociétés.

Droit d'écriture

Le droit s'élève à cinquante euros (50,00 EUR).

DONT PROCES-VERBAL,

Fait et passé à Schaerbeek, en l'étude, date que dessus, et après lecture commentée de cet acte, intégrale en ce qui concerne les mentions prescrites par la loi et partielle pour ce qui concerne les autres mentions, nous, Notaire, avons signé.

Suivent les signatures.

POUR EXPEDITION CONFORME